



112010 - Boire d'une bouteille

question

Est-ce que l'interdiction de boire de la bouche d'une outre s'applique à une bouteille?

la réponse favorite

Louange à Allah.

Louanges à Allah

Il a été rapporté de façon sûre que le Prophète (Bénédiction et salut soient sur lui) a interdit de boire de la bouche d'une outre (Rapporté par al-Boukhari 5628 et 5629) à partir d'un hadith d'Abou Hourayra et Ibn Abbas (P.A.a)

Le terme siqaa désigne l'outre destinée à conserver l'eau et dotée d'une bouche qui permet de boire ce qu'elle contient.

Les ulémas ont trouvé plusieurs causes à cette interdiction:

1.Le contenu de l'outre ne transparait pas. Aussi peut elle contenir des insectes dangereuses. Il est rapporté qu'un homme qui buvait d'une outre vit un serpent en sortir. Cette cause n'existe pas dans le cas d'une bouteille car son contenu transparaît souvent.

2.Celui qui boit d'une outre peut recevoir une quantité d'eau excessive et voir se déverser ce qui dépasse ses besoins, d'où une suffocation ou une mouillure des vêtements. Cette cause existe chez ceux qui boivent d'une bouteille , comme on le constate chez bon nombre de gens.

3.L'interdiction vise à éviter que la salive du buveur passe dans l'outre et se mélange avec l'eau qu'elle contient ou éviter que son souffle passe dans l'outre de manière à provoquer le dégoût chez d'autres utilisateurs ou de véhiculer éventuellement des éléments pathogènes. Cette cause existe aussi chez ceux qui boivent à partir de bouteilles, à moins qu'ils n'en vident le contenu et



boire sans que leurs bouches n'entrent en contact avec les bouteilles. Ceci ne fait l'objet d'aucun inconvénient. Ce cas concerne celui qui partage une bouteille avec d'autres car si la bouteille est réservée à une seule personne, il n'y a aucun inconvénient à en boire. Il n'est pas exclu que l'interdiction de boire d'une outre soit due à l'ensemble de toutes ces causes comme l'ont affirmé Ibn al-Arabi et Ibn Abi Djamra (Puisse Allah Très Haut leur accorder Sa miséricorde). Voir Fateh al-Bari, commentaire du hadith n°5628. Certaines de ces causes, comme nous l'avons dit précédemment, se retrouvent dans le cas de celui qui boit d'une bouteille. C'est pourquoi il convient d'éviter de boire d'une bouteille surtout quand celle-ci est utilisée par d'autres.

Allah le sait mieux.